



Repères fondamentaux de l'Aumônerie de l'Enseignement Public

« La tâche propre de l'Aumônerie de l'Enseignement Public est d'assurer une présence d'Eglise auprès des jeunes scolarisés dans les lycées et les collèges de l'enseignement public, au service de leur croissance humaine et spirituelle et de la découverte de l'Évangile de Jésus-Christ. »¹

**Les Aumôneries de l'Enseignement Public,
constituées en communautés d'Eglise,
sont envoyées vers des jeunes scolarisés dans les collèges et lycées publics.
Pour annoncer Dieu qui se donne,
responsables et animateurs font l'expérience
qu'il importe d'accompagner les adolescents dans leurs cultures
et de leur permettre d'être acteurs.
Vivre cette mission transforme en profondeur ceux qui s'y engagent.**

Objectif

Face aux évolutions de la société et de la vie de l'Eglise dans les diocèses, est apparue la nécessité de travailler sur les repères fondamentaux qui caractérisent la mission de l'aumônerie de l'enseignement public aujourd'hui et ses différentes mises en œuvre. Pour réaliser un tel objectif, il a paru nécessaire de partir des pratiques propres aux aumôneries locales pour en comprendre les composantes et la pertinence et ainsi analyser par quoi passe le savoir-faire propre aux aumôneries de l'enseignement public.

Méthode

Pour ce faire, une démarche en trois temps a été conçue réalisée :

- Elaboration d'une grille d'analyse des pratiques, en balayant l'ensemble des différents domaines qui contribuent à la vie et à la croissance des jeunes (session nationale d'octobre 2008)
- Analyse des pratiques faites au sein des aumôneries locales ou diocésaines (185 réponses reçues) (janvier-mai 2009)
- A partir de cet ensemble, rédaction du texte « Repères fondamentaux de l'Aumônerie de l'Enseignement Public » avec tous les diocésains de l'AEP. (Session nationale octobre 2009)

Statut du texte

Ce texte, adossé à des pratiques largement inspirées par le Texte national pour l'orientation de la catéchèse, est **un outil de travail** destiné à permettre aux équipes diocésaines ou aux équipes locales des aumôneries de bâtir leur projet d'aumônerie à la lumière des orientations diocésaines pastorales et catéchétiques.

Cet outil de travail pourra également aider à vérifier et relire le projet de l'aumônerie.

De même, il pourra servir à mieux faire connaître la vie des aumôneries, pour l'appel des responsables et animateurs, ainsi que dans le cadre ecclésial.

Ce texte est une base : il vous appartient de l'ajuster à la réalité propre de votre diocèse ou à tout autre objectif que l'objectif initial. Pour une communication hors du cadre ecclésial, il est important d'aménager ce texte pour qu'il soit compris et reçu.

Octobre 2009

¹ Mgr Benoît Rivière, Lettre de mission de Claire Escaffre, Secrétaire nationale de l'AEP, septembre 2006